



Voiture en Loa et décès

Par Caroline567

Bonjour,

Nous avons mon mari et moi fait un contrat en LOA. Lui en locataire et moi en colocataire.

Mon mari est décédé et son assurance décès a payé la totalité de la voiture à la société de location.

Les enfants de mon mari et moi-même avons renoncé à la succession pour dettes. La voiture rentre dans la succession à priori mais je ne sais pas quoi en faire...

Merci pour votre aide.